

# COMPTE-RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2014

Conseillers municipaux en exercice : 15  
Présents : 13

Convoqués le 22/4/2014  
Votants : 15 (dont 2 pouvoirs)

### DELIBERATIONS

#### Vote des 4 taxes directes locales

Vote pour : 15

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le vote des **taux d'imposition de l'année 2014** comme suit :

➤ <b>TAXE D' HABITATION :</b>	<b>14.19 %</b>
➤ <b>TAXE FONCIERE BATIE :</b>	<b>18.04 %</b>
➤ <b>TAXE FONCIERE NON BATIE :</b>	<b>87.81 %</b>
➤ <b>CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES</b>	<b>25.68 %</b>

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide

-voter les taux proposés

-de maintenir les taux d'imposition indentiques à ceux de 2013

#### Vote du budget primitif 2014 COMMUN

vote pour : 15

FONCTIONNEMENT	dépenses	749 611.90 €
	Recettes	749 611.90 €
INVESTISSEMENT	dépenses	516 376.62 €
	Recettes	516 376.62 €

#### Vote du budget primitif 2014 Logements sociaux

vote pour : 15

FONCTIONNEMENT	Dépenses	29 937.12 €
	Recettes	29 937.12 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	27 422.50 €
	Recettes	27 422.50 €

#### Vote du budget primitif 2014 Multiple rural

vote pour : 15

Exploitation	Dépenses	14 206.50 €
	Recettes	14 206.50 €
Investissement	Dépenses	8 973.99 €
	Recettes	8 973.99 €

## **Vote du budget primitif 2014 Assainissement**

vote pour : 15

Exploitation	Dépenses	59 007.00 €
	Recettes	59 007.00 €
Investissement	Dépenses	216 707.00 €
	Recettes	216 707.00 €

## **Revalorisation des indices du personnel non titulaire suite à la refonte de la catégorie C fonction publique**

Vote pour : 15

Mr le Maire propose de maintenir la même évolution de traitement pour les personnels en CDD ou CDI que le personnel statutaire. Le conseil municipal émet un avis favorable